

Comité d'exploration des options (CEO) Examen des écoles élémentaires de Clare

le mercredi 08 mars 2017 à 18 h 30
12^e réunion
Bureau régional du CSAP, La Butte

Présences : Claire Wren (École Saint-Albert), Jason LeBlanc (École Saint-Albert), François Bélanger (École Joseph-Dugas), Angélique LeBlanc (École Jean-Marie-Gay), Paul d'Entremont (facilitateur), Dr Michel Comeau (École Stella-Maris), Pam Doucet (Municipalité de Clare), Stéphanie St-Pierre (École Joseph-Dugas), Jocelyne LeBlanc-Tidd (membre du public), Brent Surette (directeur régional du CSAP).

Absences motivées : Louanne Blinn (École Jean-Marie-Gay), Nadine Saulnier (École Stella-Maris), André LeBlanc (communauté), Richard Landry (secrétaire)

1. **Mot de bienvenue** – Jocelyne LeBlanc-Tidd, présidente
La présidente souhaite la bienvenue à 18 h 30.

2. **Adoption de l'Ordre du jour**
L'Ordre du jour est adopté par consensus.

3. **Adoption du procès-verbal** de la réunion du 28 février
Le procès-verbal de la réunion du 28 février 2017 est adopté par consensus avec une correction.

4. **Suivis au procès-verbal de la réunion du 28 février :**

Il n'y pas de suivis à rapporter.

5. **Suivis au compte-rendu de la 3^e réunion publique du 02 mars 2017 :**

- a. **Communications reçues de la communauté suite à la 3^e réunion publique**
- b. **Analyse des questions, commentaires, suggestions, ...**
- c. **Réponses aux questions posées**
- d. **Scénario recommandé et autres considérations:**

i. **Modifications requises?**

On fait l'analyse des communications reçues de parents et de la communauté suite à la 3^e réunion publique, de même que des commentaires énoncés et questions posées lors de cette même réunion. De cette analyse, on constate que le scénario recommandé peut demeurer tel

que présenté. Toutefois, il est décidé d'ajouter le suivant dans le préambule au scénario recommandé : « **Le processus de fermeture débutera en juillet 2018 et peut durer jusqu'en 2023** ».

Pour les autres considérations, les précisions apportées sont en caractères gras dans le texte ci-dessous :

Scénario recommandé :

- **1^{ère} étape – La fermeture des écoles Saint-Albert et Jean-Marie-Gay (au plus tôt en 2018-2019)**
- **2^e étape – fermeture des écoles Stella-Maris et Joseph-Dugas**
- **Selon les besoins, faire les rénovations nécessaires pour temporairement recevoir les élèves des écoles Saint-Albert et Jean-Marie-Gay**

Autres considérations:

De plus, le CEO recommande au CSAP, de considérer les points suivants dans son processus de prise de décision:

- La communauté de Clare est une communauté acadienne et que les décisions prises ne contribuent pas à l'assimilation.
- Programmes: accès et équité
 - Une nouvelle construction doit satisfaire les critères du "Design Requirements Manual" de la province
- **Que le CSAP développe** un plan de transition.
- Les limites de temps pour le transport scolaire – minimiser le temps du transport scolaire causé par la transition. (Rapport du secteur des opérations sur le transport scolaire)
- Avoir une flexibilité sur les frontières du territoire pendant la période de transition.
- Le personnel enseignant et de soutien
 - Réduire l'impact sur la dotation du personnel enseignant, spécialistes et de soutien.
- Que le lieu choisi pour une nouvelle école élémentaire soit au centre de la communauté desservie par cette école.
- Que le CSAP collabore avec les programmes reliés à la petite enfance, pour assurer la livraison des services :

- **La Pirouette : Centre de ressources et de services à la famille**
 - **Les Centres règlementés de la petite enfance :**
 - **La P'tite académie (Pointe-de-l'Église)**
 - **Notre Jardin d'Enfance (Meteghan)**
 - **La Garderie Familiale de Clare**
 - **Services d'intervention pour le développement de la petite enfance de la Nouvelle-Écosse**
 - **Grandir en français**
 - **Le CPRPS : Offre de services aux centres règlementés**
-
- Que la communauté ait accès à ces écoles pour la tenue des activités parascolaires, et ce pour tous les âges.
 - Que le CSAP communique à la Municipalité de Clare le désir de la communauté à maintenir une salle communautaire dans le territoire de la Rivière-aux-Saumons pour les activités jeunesse et communautaires.
 - Que le CSAP considère un Centre scolaire communautaire dans une nouvelle construction.

6. Présentation du rapport et de la recommandation du CEO – le 16 mars

a. Contenu du rapport

Paul d'Entremont présente une ébauche de la table des matières pour le contenu du *Rapport et recommandation du CEO* qui sera présenté au Conseil scolaire.

La suite de ceci fera état de la discussion lors de la prochaine réunion du CEO.

7. Date et lieu de la prochaine réunion du CEO

La date et lieu de la prochaine réunion est à déterminer. Un doodle sera envoyé aux membres pour une date qui convient à tous ou à la grande majorité.

8. Autre(s)

9. Levée de la réunion

La réunion est levée à 20 h 10.

Soumis par Paul d'Entremont, facilitateur, le 10 mars 2017